

Académie de Lyon	Inspection Académique du Rhône	Session 2009
PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES		
Epreuve écrite d'admissibilité		
CORRIGE du Sujet n°1		
		Feuillet : 1/2

Corrigé : critères de réussite

1^{ère} partie : 20 points

Concernant le fond

L'exposé écrit du candidat :

- comprend une problématique cohérente, en lien avec le sujet du dossier
- prend clairement appui sur les 3 textes présentés (sans paraphrases, en mettant en évidence les points communs, les éventuelles divergences, les questions qui en émergent...)
- fait référence aux documents institutionnels en vigueur (programmes 2008, socle commun de connaissances et de compétences, autres textes de loi ...)
- donne des exemples concrets de pratique de l'enseignement de l'oral pouvant être mis en lien avec des arguments donnés par les auteurs des textes du corpus
- expose les principales difficultés des élèves dans ce domaine avec des pistes pédagogiques pour y remédier

Concernant la forme

L'écrit produit :

- comprend une introduction avec exposé de la problématique et annonce d'un plan, un développement, une conclusion
- le plan est respecté
- la conclusion intègre l'ouverture du sujet
- l'orthographe et la syntaxe sont correctes

2^{ème} partie : 20 points

Programmation d'activités : 12 points

- le niveau de classe est précisé
- la programmation présente un caractère pluridisciplinaire.
- Les domaines d'activités (maternelle) ou disciplinaires (cycle 2 et 3) sont spécifiés
- La programmation est en cohérence avec le thème spécifique de ce sujet: le nécessaire apprentissage de l'oral
- La programmation est en cohérence avec les textes officiels en vigueur (programme 2008, socle commun, ...)
- La présentation est claire (elle devrait pouvoir faire l'objet d'une communication aisée dans le cadre d'une réunion de travail en équipe)

Séquence (une ou plusieurs séances): 8 points

- les compétences visées sont énoncées
- la tâche ou les tâches sont clairement présentée(s)
- l'hétérogénéité des élèves est prise en compte
- le rôle d'enseignant est précisé
- les modalités d'évaluation sont prévues

Pour toutes ces indications on veillera à la précision, la cohérence interne et le lien avec le sujet du dossier.